

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2016)
Heft: 2144

Artikel: La Suisse, otage des cigarettiers : les talents persuasifs du lobby du tabac
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mènent la contestation, les cités industrielles largement tertiarisées, telles Schlieren ou Dietikon, craignent à juste titre pour l'équilibre des finances communales dans les années à venir. Elles s'en prennent pour l'essentiel à la clé de répartition des 180 millions destinés au canton de Zurich à la charge du fameux milliard promis par la Confédération au titre de l'impôt fédéral direct.

Au total, la loi sur la RIE III, de son vrai nom «*loi fédérale sur l'amélioration des conditions*

fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse», renforce les tensions sensibles aux différents niveaux du système fédéraliste suisse et surtout entre eux. Les cantons se livrent ouvertement au jeu de la concurrence fiscale intercantonale, tandis qu'ils soupçonnent la Confédération de ne pas les respecter et que, de leur côté, les communes se sentent insuffisamment considérées par leur Etat respectif.

On trouvera tout cela bien normal quand des centaines de millions sont en jeu. Mais les principes comptent aussi. Les cantons se sentent mis sous pression par les Chambres fédérales, par les initiatives populaires mais aussi par le Conseil fédéral. Jean-Michel Cina, président de la Conférence des gouvernements cantonaux, annonce que ces derniers se réservent de [«déposer plainte contre la Confédération»](#) pour cause d'irrépressible tendance à la centralisation.

La Suisse, otage des cigarettiers

Les talents persuasifs du lobby du tabac

Jean-Daniel Delley - 30 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30438>

Le Conseil des Etats refuse de restreindre la publicité en faveur du tabac: la liberté économique doit primer sur la prévention en matière de santé. Encore un exemple qui montre combien la politique fiscale restreint la liberté d'action des autorités.

En juin dernier, le [Conseil des Etats](#) a renvoyé au Conseil fédéral un projet de loi sur les produits du tabac. Il veut un texte moins restrictif qui ne bride pas la liberté économique par de nouvelles interdictions de la publicité. Le projet prévoit d'étendre l'interdiction à l'affichage, aux cinémas et à la presse écrite et en ligne. Mais il reste encore très en deçà de la plupart des pays

européens et ne se conforme toujours pas à la [convention](#) de l'OMS pour la lutte antitabac. Certes la Suisse a signé cette convention, mais elle ne l'a jamais ratifiée, tout comme Andorre, le Liechtenstein et Monaco.

Pour comprendre cette retenue, il faut rappeler que nous abritons les sièges mondiaux des principaux cigarettiers de la planète, Philip Morris, Japan Tobacco, British American Tobacco. Et qu'en valeur, la Suisse exporte pratiquement autant de cigarettes que de fromage. Des cigarettes exportées - plus de 80% de la production - qui n'ont pas à respecter les exigences légales de teneur en

nicotine, monoxyde de carbone et goudron, valables pour le marché intérieur. En 2012, le [Parlement](#) a enjoint le Conseil fédéral de ne pas s'aligner sur les normes européennes qui interdisent l'exportation de tels produits vers des Etats tiers, lisez le tiers monde pour l'essentiel.

Voilà pourquoi ces multinationales apprécient le climat helvétique, réglementairement accommodant et fiscalement compréhensif. Elles ne ménagent d'ailleurs pas leurs efforts pour maintenir ce climat, sans pour autant se manifester trop directement.

Elles peuvent compter sur de

solides relais tels l'Union suisse des arts et métiers, GastroSuisse et WerbungSchweiz ([NZZ am Sonntag](#)), au front dans toutes les campagnes de lutte contre le tabagisme. Avec l'aide d'informations en provenance directe de l'argumentaire des cigarettiers, comme le montre [l'analyse détaillée](#) du docteur Rainer Kaelin, pneumologue et spécialiste de médecine interne, qui suit attentivement les manœuvres des

multinationales depuis de nombreuses années.

On retrouve ces mêmes arguments dans la bouche de parlementaires fédéraux et cantonaux et sous la plume de partis et de gouvernements cantonaux à l'occasion de procédures de consultation. Par ailleurs, les cigarettiers n'hésitent pas à financer des études soi-disant scientifiques pour minimiser l'impact du tabac sur la santé. On se

souvent de [l'affaire Rylander](#), un professeur de l'Université de Genève stipendié par Philip Morris pour prouver l'innocuité de la fumée passive en trafiquant des données.

Le 8 décembre prochain, le Conseil national se saisira du dossier. Sa commission ne lui propose pas de renvoyer le texte au gouvernement. Verra-t-on se dessiner une majorité pour s'émanciper de l'emprise de l'industrie du tabac?

Trois nouveaux romans romands

Un regard littéraire sur la Suisse contemporaine

Pierre Jeanneret - 03 décembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30456>

Dans [DP 2139](#), nous avions la satisfaction d'évoquer l'apparition de nouveaux auteurs romands ou la confirmation de leur talent. Parcourant les nombreuses publications de cette année 2016, nous vous en proposons pour la seconde fois un choix certes subjectif.

Nicolas Kissling: [Le Grand Projet \(L'Aire\)](#)

Né en 1968, Nicolas Kissling n'est plus un jeune homme. Il signe cependant son premier roman. Et celui-ci se révèle particulièrement fort.

Antoine, graphiste genevois, est un personnage qui n'aime pas vraiment son métier, mal dans sa peau, cultivant des relations difficiles avec les

femmes. Sa mère vient de mourir. Elle avait épousé un ouvrier italien, Ivo Castelli, décédé d'un accident de voiture en 1971. Elle s'est remariée avec Marc, qui a élevé Antoine comme un père. Envers son géniteur naturel, qu'il n'a pratiquement pas connu, ce dernier éprouve une sorte de rejet, voire de haine, lié à un passé trouble.

Deux types de chapitres vont dès lors se succéder en alternance. C'est d'abord l'histoire d'Ivo, arrivé en Suisse comme saisonnier en 1947. Il va travailler à la construction du barrage de Rossens, qui a créé le lac artificiel de la Gruyère. L'accueil à la frontière, froid, bureaucratique et souvent humiliant de ces ouvriers italiens, leur vie

commune dans les baraquements du chantier, leurs joies et leurs peines sont fort bien rendus. Mais voilà qu'Ivo, à l'occasion du démantèlement d'une maison destinée à disparaître sous les eaux, fait la découverte d'un trésor. Ce qui lui permet de lancer, sous un faux nom, son «*grand projet*» qui va donner son titre au livre. Celui-ci relève à la fois de l'illégalité, voire de l'escroquerie, mais aussi de la générosité envers ses «frères» italiens et leurs familles. Au fond, le personnage s'est mué en une sorte de Robin des Bois.

Mais peu à peu se révèlent à Antoine des faits étranges concernant la mort brutale de son père. Dès lors, le livre prend quelque peu l'aspect